

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES AYANTS-DROITS**

**DU 22 NOVEMBRE 2018, SALLE PAROISSIALE 2, MONTFAUCON**

Sont présents : 15

Qui représentent 16 propriétaires sur 56 convoqués

L'ordre du jour a été publié dans le Journal Officiel en date du 15 novembre 2018. De plus, une convocation et l'ordre du jour ont été adressés personnellement à tous les ayants droit en date du 2 novembre 2018.

### Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Budget 2019
3. Nomination d'un (e) secrétaire
4. Divers et imprévus

---

### Bureau de l'assemblée

Président : Maillard Jean-François

Secrétaire : Sarah Frésard

Monsieur Jean-François Maillard souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il nous informe qu'une erreur s'est glissée dans le journal officiel, mentionnant « Mercredi 22 novembre » et non « Jeudi 22 novembre ». Il demande si quelqu'un s'oppose à l'assemblée, suite à cette erreur. Personne ne se manifeste, il commence par le point 1.

### **1. Nominations des scrutateurs**

Claude Beuret et Ronald Villiger sont nommés.

### **2. Budget 2019**

Ali Rebetez donne lecture des différents comptes pour le budget 2019. Il présente un prélèvement au fond de réserve de Frs 7'300.-. Il indique que le point « engrais » a été revu à la baisse puisque la commission a reçu une offre meilleure marché. Par contre, la commission a augmenté le point « pierre à sel » afin d'acheter des bacs de sels minéraux. Il demande l'avis à l'assemblée. Plusieurs ayants-droits se manifestent pour soutenir cette proposition. Gabriel Rais demande à quoi correspond le point « dédommagement ». Ali Rebetez répond qu'il s'agit du travail de Claude Beuret et du secrétariat. Aucune autre question n'est posée, Jean-François Maillard demande de passer au vote. Le budget est accepté à l'unanimité.

### **3. Nomination d'un(e) secrétaire**

Sarah Frésard a donné sa démission de poste de secrétaire pour la fin de l'année. La commission propose Séverine Haldimann, invitée ce soir à l'assemblée. Aucune autre proposition n'est faite, Séverine Haldimann est donc élue par applaudissements.

### **4. Divers et imprévus**

Ali Rebetez donne quelques informations concernant les nouveaux contrats pour les plans de fumure. Grâce aux analyses de sol, 2 unités de phosphore ont pu être gagnées. Il rend attentif les exploitants de respecter les contrats.

Il indique également que le bétail aurait pu être inscrit à la BDTA en mouvement pendulaire mais nous l'avons su trop tard. Il demande un peu plus de rigueur à l'avenir pour les notifications du bétail. La commission a décidé d'envoyer les amendes aux responsables, concernant les éventuels retards ou erreurs d'inscription à la BDTA du pâturage communal.

Benoit Frésard demande s'il est possible de mettre d'autres portails (idéalement au moins 2) sur le pâturage des Communances. Les barrières actuelles restent parfois ouvertes et le bétail s'échappe sur la route ! Une solution serait de mettre des portails-cavalier. Christian Tanner précise qu'il faut compter env. Frs 2'700.- /portail. La commission en discutera lors d'une prochaine séance.

Ali Rebetez précise que la commission s'est déjà penché sur le projet de refaire la clôture à l'entrée du village vers le village Reka, afin d'éviter tout accident avec le bétail qui pourrait s'échapper.

Christian Tanner demande à qui revient l'entretien du chemin de la « Saigne aux Bœufs » ? Pierrette Aubry lui répond que c'est certainement un chemin communal et qu'effectivement ce chemin est en mauvais état. Il entrainerait un certain coût pour le remettre en état. Elle ajoute qu'il serait idéal de pouvoir le refaire, en regardant avec la commune des Enfers pour le refaire sur toute sa longueur. Elle transmettra ce point à la commune.

Au nom du conseil communal, Pierrette Aubry tient à relever et féliciter Laetitia Rebetez qui a obtenu son brevet fédéral. Elle souhaite à l'assemblée ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Armand Noirjean tiend à remercier l'assemblée pour son bon accueil et souhaiterait offrir un verre après l'assemblée.

Jean-François Maillard souhaite ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et clôt l'assemblée.

Une attention est remise à Sarah Frésard pour son travail.

La parole n'est plus demandée, l'assemblée se termine à 20h30.

Montfaucon, le 23 novembre 2018

Au nom de l'assemblée des ayants droit :

Le Président :

La Secrétaire :

M. Jean-François Maillard

Mme Sarah Frésard